

# Communiqué de presse

## « MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPH65 EN FAVEUR DU LOGEMENT SOCIAL »

Le conseil d'administration de l'OPH 65, réuni le 7 octobre 2011, réaffirme sa volonté de résister aux attaques dont est victime le logement social, d'agir pour le logement abordable et de proposer des solutions dans le débat public des prochains mois.

Les choix politiques et budgétaires ne répondent pas aux besoins :

- Chute vertigineuse des aides à la pierre,
- Désengagement financier de l'Etat,
- Suspension de la distribution de l'éco-prêt.
- Limitation des aides à la surcharge foncière aux très grandes métropoles
- Volonté de concentration des organismes d'HLM

Dans le même temps, des inquiétudes sur le Livret A subsistent et 2 thèmes en réflexion au ministère du logement sont sujet à préoccupation :

- La modulation des loyers en fonction des revenus des locataires,
- La vente HLM, comme seule source d'autofinancement pour continuer à construire et à réhabiliter notre patrimoine.

Cela est très préoccupant.

Le conseil d'administration réaffirme sa mobilisation pour mettre en œuvre la mission qui est la sienne : donner un toit au plus grand nombre de nos concitoyens et à un loyer modéré.

Alors que tout semble fait, soit pour ponctionner les quelques ressources des offices d'HLM, soit pour les contraindre à ne loger que les plus démunis d'entre nous au dépend de la mixité sociale, (valeur à laquelle nous sommes foncièrement attachés,) l'OPH 65 continue à :

**Construire** : 244 nouveaux logements ont été mis en oeuvre en 2010 et 155 de demandes de constructions nouvelles ont été déposées en 2011.

**Réhabiliter** : 183 logements en 2011 pour près de 4 millions d'euros

**A investir** plus de 30 millions d'euros par an permettant par là même de soutenir l'emploi dans le bâtiment sur le département.

**A permettre** à certains d'entre nous **d'accéder à la propriété** pour un prix raisonnable, soit en achetant des terrains, soit en achetant le logement dans lequel ils habitent.

Le conseil d'administration de l'OPH 65 affirme qu'il est nécessaire d'avoir une politique nationale qui permette un soutien actif au monde HLM car il est le seul à offrir un logement au plus grand nombre pour un loyer modéré (dont la maîtrise contribue au maintien du pouvoir d'achat) et permettant le maintien d'emplois de proximité indispensables à l'équilibre de nos territoires.

L'OPH 65 soutient la proposition du président de l'Union Sociale de l'Habitat et souhaite que soit mise « *en place une fiscalité incitative, une grande loi foncière et engager un travail sur la transparence des attributions. Il y a aussi urgence à rétablir l'éco prêt, à déployer un nouveau programme de rénovation urbaine (ANRU 2) et plus généralement, à retrouver au plus vite les conditions d'un partenariat efficace entre les organismes HLM et l'Etat pour porter ensemble une ambition et des réponses* ».

Contact presse OPH 65  
Service Communication  
Patricia Badets, Directrice de la Communication  
Brigitte Delorme, Responsable Communication  
Tel. 05 62 44 41 68  
Fax : 05 62 44 41 66